

Investissements Directs Etrangers, Action Publique, Et Dynamique Entrepreneuriale, Quel Lien Existe-Il Pour Le Cas Du Maroc ?

¹Saïd Toufik, Pr, ²Farid Badia, Phd, ³Marouane RAISSI,
⁴Phd, ⁴Kaoutar AIT Sayad, Phd

¹Laboratory of Economic Analysis and Modeling (LEAM) Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et
Sociales Souissi Université Mohammed V de Rabat, Maroc

²Laboratory of Research on Legal and Political regulation (LRJP) Equipe de Recherche sur la Régulation des
échanges internationaux et le commerce extérieur du Maroc

³Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Université Mohammed V de Rabat,
Maroc Centre de Recherche en Management et Commerce

⁴Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Université Ibn Toufail Kénitra,
Maroc Laboratory of Economic Analysis and Modeling (LEAM) Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales Souissi Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Corresponding Author: ¹Saïd Toufik

Abstract: This work aims to study the interaction between the localization of the foreign firms and the entrepreneurial dynamics, represented by the number of companies newly created, as well as the contribution of the reforms conducted by the State. In the light of the results found from the methods descriptive and explanatory applied, we can note that flows of foreign direct investments (FDI) are very sensitive to the times of registration of the companies. Nevertheless, the administrative procedures have a negative impact on the entrepreneurial culture at the national level

Keywords: Entrepreneurship, Foreign Direct Investment, Business Climate, State

Résumé: Ce travail a pour objet d'étudier l'interaction entre la localisation des firmes étrangères et la dynamique entrepreneuriale, représentée par le nombre d'entreprises nouvellement créées, ainsi que l'apport des réformes menées par l'Etat.

A la lumière des résultats, issus des méthodes descriptive et explicative appliquées, nous pouvons constater que les flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) sont très sensibles aux délais d'enregistrement des entreprises. Néanmoins, les procédures administratives ont un impact négatif sur la culture entrepreneuriale au niveau national.

Mots clés: Entrepreneuriat, Investissements Directs Etrangers, Climat des affaires, Etat.

Date of Submission: 06-12-2017

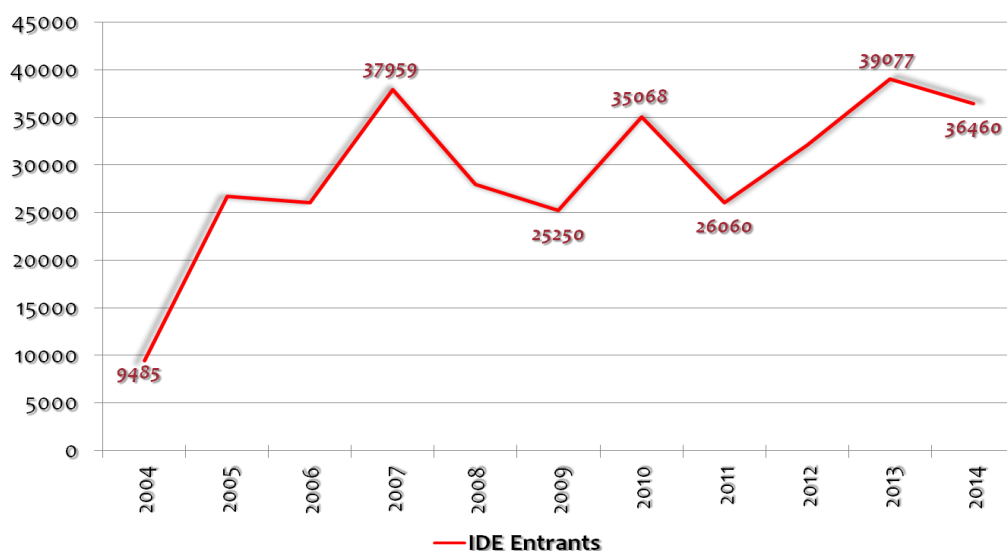
Date of acceptance: 18-10-2017

I. Introduction

Le Maroc s'est engagé, au cours de ces deux dernières décennies, dans un vaste chantier de réformes ambitieuses ciblant l'intégration dans l'économie mondiale et le développement de son tissu productif notamment via l'amélioration du climat des affaires. Dans ce sens, plusieurs mesures incitatives ont été mises en place afin de promouvoir la dynamique entrepreneuriale, à savoir : les mesures réglementaires (lois sur les sociétés, statuts spécifiques aux PME et TPE), les mesures fiscales (avantages et exonérations fiscales accordés aux entreprises nouvellement créées), les mesures administratives (traitements et formalités simplifiées pour encourager la création), l'appui et le soutien en pré et post création, les modalités de financement... Théoriquement, les investissements directs étrangers jouent un rôle majeur dans le développement de l'économie nationale, leurs contributions visent principalement le développement de la productivité de l'économie locale, l'ajustement des soldes de la balance des paiements, la création d'emploi, la restructuration industrielle et la diffusion des *spillovers* technologiques (Toufik S. 2009).

Graphique 1.

Fig 1 Évolution des investissements directs étrangers au Maroc



Au niveau national, les investissements directs étrangers ont connu une véritable mue grâce aux actions publiques engagées. Ils ont pu atteindre 39 milliards de dirhams en 2013, et pour la première fois de l'histoire, en 2014 les exportations du secteur automobile ont dépassé celles du secteur des phosphates et produits dérivés. Force est de constater, que les investissements directs étrangers tout comme la dynamique entrepreneuriale constituent un levier majeur de développement de l'économie nationale. La promotion de l'entrepreneuriat est étroitement liée à la question d'attractivité des capitaux étrangers. Dans cette perspective, notre travail vise à étudier l'interaction entre les investissements directs étrangers et la dynamique entrepreneuriale, représentée par le nombre d'entreprises nouvellement créées, ainsi que l'apport des réformes menées par l'Etat. Il est aussi à préciser que l'amélioration de l'attractivité en vue de drainer des flux supplémentaires d'IDE constitue l'un des leviers fondamentaux de transfert des technologies et qui pourrait se traduire par des effets positifs sur la qualité des projets d'entrepreneuriat et contribuer à une orientation plus accentuée vers des activités à forte valeur ajoutée. Notons également que la dynamique entrepreneuriale se trouve impactée par les flux des IDE en amont, à travers les créations d'entreprises locales (fournisseurs locaux) engendrées par l'implantation de firmes étrangères, et en aval, à travers la consolidation de la demande extérieure adressée au Maroc lorsqu'il s'agit d'activités exportatrices. De surcroît, l'un des défis majeurs des pouvoirs publics est la pérennisation des projets de création d'entreprises et la minimisation du taux d'échec. Dans ce sens, une analyse fine et actualisée de la démographie des entreprises au Maroc s'impose dans le but de faire ressortir les tendances principales en termes de taux de natalité, de taux de mortalité et de taux de survie des entreprises créées. Il s'agit également d'identifier les secteurs d'activités les plus résilients et ceux qui enregistrent les taux de destruction les plus élevés. Une telle analyse permettrait une priorisation des actions d'appui et une meilleure allocation des ressources.

A ce propos, quelques interrogations se posent :

1. Les actions publiques (programmes d'encouragement des jeunes entrepreneurs, allègement des procédures, suppression des frais de dépôt, ...etc.) ont-elles un rôle significatif dans la consolidation des passerelles entre les entreprises étrangères et nationales ?
2. Dans quelle mesure les flux d'IDE influent-ils la culture entrepreneuriale ? Autrement dit, quelle est la dynamique entrepreneuriale engendrée par l'attractivité des capitaux étrangers ?

Pour répondre à ces deux questions, une présentation de l'environnement des affaires au Maroc servira de point de départ et de discussion. Une analyse d'ordre empirique prendra le relais en se basant sur les informations qui découlent des rapports de " *Doing business* " et les données de l'OMPIC sur le registre central du commerce. La période d'étude s'étale de 2004 à 2014 (soit 11 observations). Notre démarche consiste à sélectionner les variables décrivant la relation entre l'entrepreneuriat et les IDE : flux d'IDE entrants, nombre d'entreprises créées, *start-up time*ⁱ, *start-up regulation*ⁱⁱ, frais de dépôt, frais de dossier.

II. Climat Des Affaires Au Maroc

Une des clés de voûte d'un développement économique soutenable est d'avoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'investissement. Empiriquement, les PME contribuent d'une manière directe à la création de nouveaux emplois [Davis, 2002] ; [Haugh, 2007], au développement du tissu productif et à la participation dans la chaîne de valeur mondiale. La complexité des procédures et la lourdeur de la réglementation créent des entorses pour le développement du secteur privé. Par conséquent, une politique

publique incitative à l'acte d'entreprendre, basée sur la réduction des charges législatives, réglementaires et procédurales, permettra de stimuler la croissance et le développement de l'économie *via* la concurrence et l'innovation. Depuis l'introduction des opérations de simplification administrative, durant la dernière décennie, les pouvoirs publics marocains ont su se montrer capables d'améliorer fermement l'environnement des entreprises privées, grâce à des efforts notables, en matière de réglementation. La genèse du Pacte pour l'Émergence industrielle et la création du Comité national de l'environnement des affaires (CNEA) témoignent de la volonté du gouvernement de s'engager dans la voie de l'émergence ce qui est cohérent avec les objectifs d'intégration de l'économie nationale aux marchés mondiaux, ainsi que la modernisation de l'économie, la transformation structurelle et l'attractivité des investissements directs étrangersⁱⁱⁱ (IDE). Face aux contraintes que connaissent les entreprises marocaines, au niveau de la faiblesse des moyens humains et techniques, l'insuffisance de la formation, la faible capacité d'investissement et la complexité des procédures bancaires et administratives, le plan d'action 2015 du Comité national de l'environnement des affaires (CNEA) regroupe 21 projets ciblant 6 axes stratégiques pour développer le climat des affaires :

Tableau 1. Axes stratégiques de la CNEA

AXES	NOMBRE DE PROJETS	MESURES / ACTIONS
Entrepreneuriat et investissement	7 projets	Mise en œuvre de l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) ; Mise en place du système intégré pour la création d'entreprise en ligne (système CREOL); Réforme de la Charte d'investissement ; Révision de la Charte de la Très Petite et Moyenne Entreprise (TPME) ; Réglementation de la domiciliation des entreprises ; Simplification de 30 procédures administratives relatives à l'entreprise ; Création d'une plateforme nationale dédiée à la publication des procédures administratives simplifiées applicables à l'entreprise (e-régulation).
Urbanisme et transfert de propriété	3 projets	Suivi de la mise en œuvre du Règlement Général de la Construction ; Mise en place d'un système d'échange électronique d'informations entre les notaires et les ministères concernés ; Mise en place d'un système d'échange électronique d'informations entre le Trésorerie Générale du Royaume et les collectivités locales.
Commande publique	2 projets	Réforme du décret de la Commission nationale de la commande publique ; Révision du décret relatif aux délais de paiement et aux intérêts moratoires en matière de marchés de l'Etat.
Commerce extérieur	2 projets	Généralisation de l'échange électronique des licences d'importation et d'exportation ainsi que la suppression du circuit physique ; Raccordement de l'ONSSA et du ministère de l'Industrie au système PortNet.
Droit des affaires	3 projets	Projet de loi sur les Sociétés Anonymes (SA) ; Projet de loi sur les sûretés mobilières ; Projet de réforme du livre V du code de commerce relatif aux entreprises en difficultés.
Coordination et partenariat international	4 projets	Coordination entre les travaux du CNEA et le milieu universitaire ; Développement de la coordination avec les commissions régionales de l'environnement des affaires ; Lancement d'une étude sur l'opportunité de mettre en place des comités sectoriels de l'environnement des affaires ; Suivi et amélioration du classement du Maroc dans les rapports internationaux.

(Source : Ministère de l'Economie et des Finances, 2016)

A cet égard, il est à noter que les efforts consentis par le Maroc ont débouché sur une avancée sensible au niveau de son classement global « *Doing business* » qu'il va falloir consolider.

Tableau 2. Evolution du classement « *Doing Business* » du Maroc

	2017	2016	2015	2014
Classement Global	68	68	71	87
Création d'Entreprise	40	40	54	47
Obtention d'un permis de construire	18	18	54	55
Raccordement à l'électricité	57	55	91	87

Transfert de Propriété	87	92	115	126
Obtention de Prêts	101	109	104	99
Protection des investisseurs minoritaires	87	118	122	118
Paiement des Taxes et Impôts	41	37	66	57
Commerce Transfrontalier	63	68	31	40
Exécution des Contrats	57	58	81	81
Règlement de l'insolvabilité	131	130	113	108

(Source : Base de données « Doing business »)

Les données qui ressortent du tableau ci-dessus laisse présager une amélioration de la plupart des composantes de l'indice « *Doing business* ». Par ailleurs, la mise à profit du potentiel entrepreneurial au Maroc requiert une accentuation des efforts orientés vers l'amélioration du climat des affaires. L'accessibilité des entreprises au financement, l'encouragement de l'innovation et l'endigement de l'informalité sont autant de priorités qui nécessitent des mesures adéquates en vue de raffermir l'attractivité de l'économie marocaine et de promouvoir un entrepreneuriat pérenne et susceptible de profiter des opportunités offertes par les flux entrants des IDE au Maroc. En suivant une démarche hypothético-déductive, nous démontrons statistiquement, dans ce qui suit, la relation qui existe entre le choix de localisation des firmes étrangères (les IDE entrants) et l'esprit entrepreneurial.

III. Validation Empirique

Notre base de données prend la forme d'une série chronologique annuelle allant de 2004 à 2014, soit 11 observations. La petitesse de ladite base est expliquée par le manque de données statistiques sur l'interaction entre l'entrepreneuriat et les IDE pour le cas du Maroc. En effet, il n'existe pas à ce jour, au travers de l'analyse de nos recherches, des études empiriques abordant le thème précité. De même, les rapports de "*Doing business*" qui nous ont inspiré pour collecter les données, n'ont démarré qu'à partir de 2004. Les variables utilisées sont issues, d'une part, des rapports de "*Doing business*" (*start-up time*^{iv}, *start-up regulation*^v, frais de dépôt, frais de dossier) de l'OMPIC (nombre d'entreprises créées).

3.1. Méthode descriptive appliquée

Nous avons opté pour l'application d'une méthode descriptive appelée analyse en composantes principales "ACP", étant données que les variables de notre base de données sont quantitatives. Cette "ACP" nous permettra de décrire la dispersion des points-variables et la dispersion des points-années. Autrement-dit, cette analyse descriptive nous permettra de reproduire deux graphiques : un graphique pour les variables appelé "cercle des corrélations : diagramme de composantes", et un graphique pour les années appelé "*mapping* : carte des individus". D'après l'*Output* affiché par "SPSS", l'interprétation des résultats peut être scindée en trois points.

3.1.1. Evaluation de la perte d'information

Selon le tableau ci-dessous, la variance totale expliquée nous enseigne que la perte d'information n'excède pas les 10% ($100\% - 90,720\% = 9,28\%$). Autrement dit, l'information restituée par les deux premières composantes principales est égale à 90,720%

Tableau 3. Variance totale expliquée

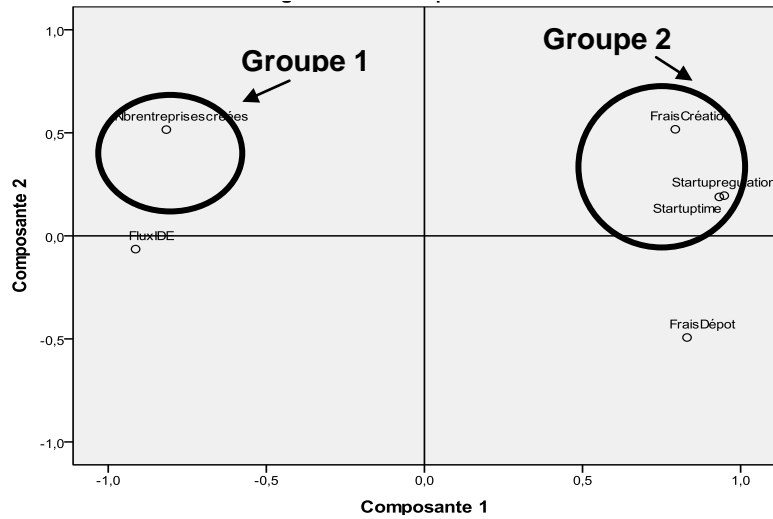
Valeurs Propres Initiales			Extraction Sommes Des Carres Des Facteurs Retenus		
Total	% de la variance	% cumules	Total	% de la variance	% cumules
1	4,589	76,481	4,589	76,481	76,481
2	,854	14,239	,854	14,239	90,720
3	,321	5,344			
4	,142	2,366			
5	,091	1,520			
6	,003	,050			

3.1.2. Description du cercle des corrélations

La description du cercle des corrélations permet de représenter graphiquement la dispersion des six variables qui forment notre base de données. D'après la figure -1- ci-dessous, deux groupes de variables apparaissent opposées : le premier est formé par les "flux d'IDE" et le "nombre d'entreprise créées" qui sont corrélées positivement à un niveau dépassant les 73% ; le deuxième est formé par les quatre variables "*Start-up time*", "*Start-up regulation*", "Frais de dépôt" et "Frais de dossier". A ce propos, il faut noter que "*Start-up time*" et "*Start-up regulation*" ont enregistré le coefficient de corrélation le plus élevé (0,993) parmi les quatre variables appartenant au deuxième groupe. Cette description montre que le niveau d'entrepreneuriat au Maroc et

l'implantation des firmes étrangères sont très sensibles aux barrières institutionnelles "Start-up regulation" et temporelles "Start-up time".

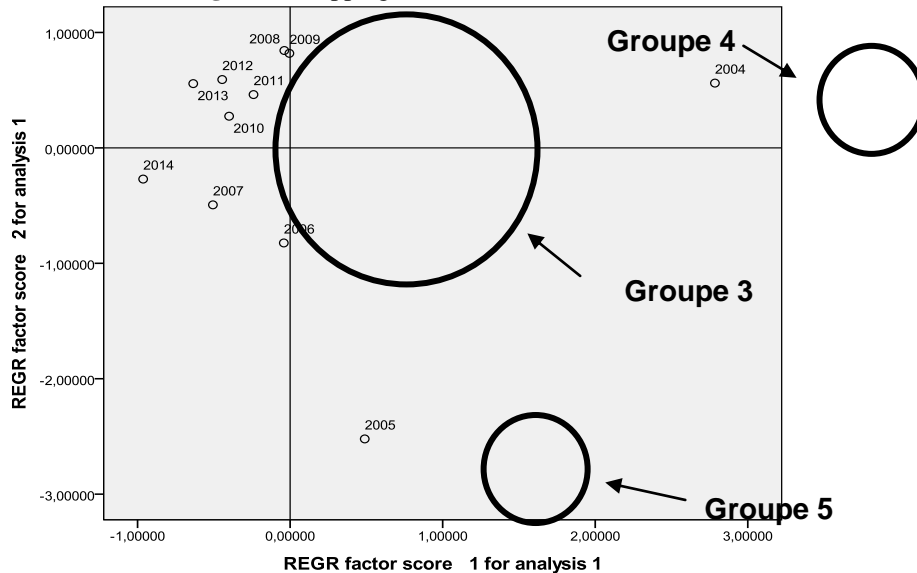
Figure 1.Diagramme de composantes



2.1.3. Description du mapping

La description graphique des années qui représentent les individus de notre base de données, peut être élaborée grâce au mapping présenté ci-dessous :

Figure 2. Mapping (carte des individus)



Le mapping peut être scindé en trois groupes :

Le groupe 3 se compose des années qui ont connu l'apogée au niveau de la consolidation de l'attractivité des firmes étrangères et de l'amélioration du climat des affaires. En effet, les IDE ont connu une véritable mue grâce aux actions publiques. A ce titre, plusieurs mesures ont été mises en place, visant à favoriser la croissance des différents secteurs d'activité, via le lancement de plusieurs programmes tels que le Pacte National pour l'Emergence Industrielle (PNEI) lancé en 2009, accompagné par la mise en place des pôles de compétitivité et de technopôles dont la vision a porté sur l'installation des Plateformes Industrielles Intégrées (P2I), permettant ainsi en 2011 l'implantation d'un site industriel par la multinationale Renault^{vi} qui s'inscrit dans le cadre du développement des SPL^{vii} en liaison avec la recherche de bas coûts de main d'œuvre. De surcroit, un autre programme a été instauré en 2014, nommé « Programme d'Accélération Industrielle : PAI », qui cherche à donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur industriel par le développement d'une logique d'écosystèmes, la compensation industrielle et la création d'un statut de l'auto-entrepreneur. Par ailleurs, le niveau

des barrières institutionnelles et temporelles a beaucoup régressé suite aux réformes engagées par le Maroc durant les années qui forment le Groupe 3. Ceci est expliqué par les mesures prises par l'Etat dès l'année 2006, qui a connu la mise au point d'une Stratégie Nationale d'Appui à la Création d'Entreprises lancée par le Comité National d'Appui à la Création d'Entreprises (CNACE), visant l'assouplissement des conditions de création d'entreprises grâce à la baisse du capital minimum nécessaire à la création d'une SARL (Société à Responsabilité Limitée) de 100000 Dhs à 10000 Dhs, avec la possibilité de libération d'une partie de ce capital, jusqu'à l'année 2011 qui a connu l'élimination total du capital minimum visant à simplifier et faciliter la création d'entreprises. Visant la promotion de l'entrepreneuriat à travers l'accompagnement et le financement, plusieurs programmes ont vu le jour. A cet effet, la création d'entreprises a été encouragée par la mise en place des programmes « MOUKAWALATI » et « IDMAJ » lancés en 2006. D'autres programmes ont été instaurés durant la même période, tels que le programme « MOUSSANADA TI/ SYAHA » lancé en 2009 par l'ANAPEC et les programmes « TATWIR » et « INTILAK » lancés en 2013 par le MINCT. Cette stratégie nationale a prévu des Partenariats Publics Privés (PPP), pour le développement d'un réseau labellisé des structures d'accompagnement à la création des PME, et ce pour fournir des services liées à la préparation des Business Plan et au montage financier des projets. La problématique de financement des PME est l'un des axes fondamentaux de cette stratégie qui vise à en remédier par la mise en place d'un fond d'appui à l'auto-emploi faisant l'objet d'une convention entre l'Etat et la CCG. De même, des mesures prises par la même stratégie visent le développement du climat général des affaires grâce au développement de l'environnement juridique. Afin de poursuivre les réformes structurelles engagées par les pouvoirs publics, un comité a été constitué en 2009 qui avait pour principale fonction la modernisation des CRI. D'autant plus que le comité constitué auprès du CRI de Casablanca a tissé un partenariat avec l'USAID et la Société Financière Internationale (SFI) dans le cadre du programme « Amélioration du Climat des Affaires ». Ce partenariat a donné lieu à la création de trois groupes de travail : (i) Dossier Idéal, (ii) Circuit Idéal et (iii) Système d'Information Idéal.

Le groupe 4 est considéré comme une année de défaillance en matière d'entrepreneuriat, étant donné que les barrières institutionnelles et temporelles représentaient des coûts dissuasifs pour toute initiative d'entreprendre. Néanmoins, les autorités publiques ont été conscientes de la nécessité de prendre des mesures draconiennes afin de stimuler la dynamique entrepreneuriale grâce au cadre réglementaire mis en place et aux incitations afférentes au capital-risque. Cette intervention étatique a été traduite par l'instauration d'un Fonds National de la Mise à Niveau (FOMAN) pour le renforcement des PME marocaines en activité, la création du fonds « Sindibad » pour les entreprises en cours de création (start-up) et le fonds de garantie « Création de la Jeune Entreprise » pour l'encouragement des jeunes promoteurs. Par contre, la période 2001-2004 a été marquée par la libéralisation partielle de l'économie nationale, suite aux opérations de privatisation et de cession qui ont permis d'enregistrer un niveau très élevé des investissements et prêts privés étrangers avec 79,3 milliards de dirhams. Enfin, le dernier groupe est caractérisé par l'enregistrement d'un niveau mitigé en ce qui concerne la création des entreprises au Maroc. Ceci peut être expliqué par l'absence d'un cadre réglementaire, législatif et fiscal, avant 2005, qui incite et encourage l'acte d'entreprendre, puisque la réflexion qui gravite autour de la question entrepreneuriale n'a vu le jour qu'après les Assises de l'emploi organisées en 2005 et qui ont permis, grâce aux recommandations, de revoir les politiques gouvernementales centrées sur l'insertion des jeunes chômeurs en les orientant vers une nouvelle approche axée sur l'auto-emploi *via* le programme MOUKAWALATI lancé en 2006. Dans ce même sillage, les efforts prodigués par les autorités publiques, en 2005, ont été particulièrement concentrés sur la fameuse Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui a constitué un vrai tournant de l'économie nationale avec les activités génératrices de revenus.

3.2 Méthode explicative appliquée

Pour évaluer l'effet exercé par les barrières institutionnelles et temporelles sur l'IDE et l'entrepreneuriat, nous avons opté pour l'application d'une régression multiple. A ce titre, nous avons retenu la régression logarithmique afin d'évaluer les effets en termes d'élasticités. Les spécifications retenues ont pris les formes suivantes :

$$\begin{aligned} \text{Log}(\text{FluxIDEs}) &= \beta_0 + \beta_1 \log(\text{FraisDépot}) + \beta_2 \log(\text{FraisCréation}) \\ &+ \beta_3 \log(\text{Startupregulation}) + \beta_4 \log(\text{Startuptime}) + \varepsilon_i \end{aligned} \quad (1)$$

$$\begin{aligned} \text{Log}(\text{Nbentreprisescréées}) &= \beta_0 + \beta_1 \log(\text{FraisDépot}) + \beta_2 \log(\text{FraisCréation}) \\ &+ \beta_3 \log(\text{Startupregulation}) + \beta_4 \log(\text{Startuptime}) + \varepsilon_i \end{aligned} \quad (2)$$

3.2.1. Estimation des paramètres

Les résultats des deux régressions (1 et 2) ont été obtenus par l'utilisation de la méthode Pas-à-pas. Ils se présentent ainsi :

Tableau 4. Méthode Pas-à-pas appliquée à la régression (1)

Modele	Coefficients Non Standardises		Coefficients Standardises	T	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	13,060	,417	31,290	,000
	logStartuptime	-1,100	,161	-6,831	,000

*Variable dépendante : logFluxIDES

$$\beta_0 = 13,060$$

$$\beta_4 = -1,100$$

L'équation du modèle économétrique devient :

$$\log(\text{FluxIDES}) = 13,06 - 1,1 \log(\text{Startuptime}) \quad (3)$$

D'après le test de *student*, β_0 et β_3 sont significativement non nuls au seuil de 1%. Ainsi, nous pouvons annoncer que les flux d'IDE sont élastiques par rapport au nombre total de jours nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. Autrement dit, la valeur -1,1 indique que, toute augmentation de 1% du *Startuptime* engendre une baisse de -1,1% des flux d'IDE.

Tableau 5. Méthode Pas-à-pas appliquée à la régression (2)

MODELE	COEFFICIENTS NON STANDARDISES		COEFFICIENTS STANDARDISES	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
2	(Constante)	12,827	,897	14,298	,000
	logStartupregulation	-1,514	,485	-3,122	,012

*Variable dépendante : logNbentreprisescréées

$$\beta_0 = 12,827$$

$$\beta_3 = -1,514$$

L'équation du modèle économétrique devient :

$$\log(\text{Nbentreprisescréées}) = 12,827 - 1,514 \log(\text{Startupregulation}) \quad (4)$$

D'après le test de *student*, β_0 et β_3 sont significativement non nuls au seuil de 1%.

Le nombre d'entreprises créées est élastique par rapport au nombre total de procédures nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. Autrement dit, la valeur -1,514 indique que, toute augmentation de 1% du *Startupregulation* engendre une baisse de -1,514% du niveau de l'entrepreneuriat.

3.2.2. Détermination du "R-deux"

D'après les tableaux ci-dessous, les coefficients de détermination multiple "R-deux" montre que : (i) 83,8 % de la variabilité du logarithme népérien des flux d'IDE est expliqué par le logarithme népérien du *Startuptime* pour la première régression ; (ii) 52% de la variabilité du logarithme népérien du nombre d'entreprises créées est expliqué par le logarithme népérien du *Startupregulation* pour la seconde régression.

Tableau 6. Qualité de l'ajustement de la régression (1)

MODELE	R	R-DEUX	R-DEUX AJUSTE	ERREUR STANDARD DE L'ESTIMATION
1	,916 ^a	,838	,820	,16615

*Valeurs prédites : (constantes), logStartuptime

Tableau 7. Qualité de l'ajustement de la régression (2)

MODELE	R	R-DEUX	R-DEUX AJUSTE	ERREUR STANDARD DE L'ESTIMATION
--------	---	--------	---------------	---------------------------------

2	,721 ^a	,520	,467	,33938
^a Valeurs prédites : (constantes), logStartupregulation				

2.2.3. Test de globalité

D'après les tableaux 3.5. et 3.6., le test de Fisher qui porte sur la significativité globale nous a permis de relever la significativité de la constante (β_0) et des deux paramètres estimés (β_3) et (β_4) pour les deux régressions (1) et (2).

Régression (1)		Régression (2)				
$\begin{cases} H_0 : \beta_0 = \beta_4 = 0 \\ H_1 : \beta_0 \text{ ou } \beta_4 \neq 0 \end{cases}$		$\begin{cases} H_0 : \beta_0 = \beta_3 = 0 \\ H_1 : \beta_0 \text{ ou } \beta_3 \neq 0 \end{cases}$				
Tableau 8. Test de Fisher de la régression (1)						
MODELE		SOMME DES CARRES	Ddl	MOYENNE DES CARRES	D	Sig.
1	Régression	1,288	1	1,288	46,659	,000*
	Résidu	,248	9	,028		
	Total	1,537	10			
^a Valeurs prédites : (constantes), logStartuptime						
^{**} Variable dépendante : logFluxIDEs						
Tableau 9. Test de Fisher de la régression (2)						
Modèle		Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
2	Régression	1,123	1	1,123	9,750	,012*
	Résidu	1,037	9	,115		
	Total	2,160	10			
^a Valeurs prédites : (constantes), logStartupregulation						
^{**} Variable dépendante : logNbrentreprisescréées						

Nous pouvons constater, dans le cadre des principales conclusions en liaison avec les méthodes explicatives, que les flux des IDE sont très sensibles aux "Start-up time", alors que l'entrepreneuriat est déterminé par les "Start-up regulation".

IV. Conclusion

A travers une analyse empirique, appliquée à des données longitudinales, du lien entre les entreprises nouvellement créées (PME et TPE), l'implantation des firmes étrangères et le rôle des institutions publiques, on a soulevé des conclusions qui suggèrent une complémentarité entre les IDE et l'activité entrepreneuriale. Toutefois, le nombre d'entreprises créées est élastique aux procédures administratives tandis que les IDE sont sensibles uniquement au nombre de jours nécessaires pour l'enregistrement des entreprises. Ces résultats ont montré également que l'acte d'entreprendre dépend considérablement de l'environnement législatif existant pour le lancement et le démarrage des entreprises. En effet, les réformes publiques, engagées récemment, prouvent que la diminution des barrières réglementaires permet de renforcer la dynamique entrepreneuriale. Le soutien de l'innovation entrepreneuriale passe également par la démultiplication des incubateurs et des accélérateurs qui accompagnent les initiatives à fort potentiel mais aussi par la facilitation de l'acte d'investir et la simplification des charges administratives incombant aux porteurs de projets. Aussi, faut-il préciser que la Maroc est appeler à poursuivre ses efforts de convergence juridique et de normalisation des procédures en vue d'améliorer la qualité de l'environnement des affaires.

Bibliographie

- [1]. Aitken et al. (1999). "Do domestic firms benefit from direct foreign investment? Evidence from Venezuela" American Economic Review, 89.
- [2]. Barry et al. (2003). "Foreign direct investment, agglomerations, and demonstration effects: An empirical investigation", Review of World Economics.
- [3]. Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises. (2008), Rapport de Synthèse : Réalisation d'une étude de marché sur l'entrepreneuriat au Maroc.
- [4]. Confédération Générale des Entreprises du Maroc, Royaume du Maroc (2008), "Guide fiscal des PME".
- [5]. Danakol et al. (2013) "Foreign Direct investment and Domestic Entrepreneurship: Blessing or Curse?" IZA Discussion Paper, 7796.
- [6]. De Backer et al. (2003). "Does foreign direct investment crowd out domestic entrepreneurship? ", Review of Industrial Organization, 22.
- [7]. Djankov et al. (2000). "Foreign investment and productivity growth in Czech enterprises", World Bank Economic Review, 14.
- [8]. Djankov et al. (2002). "The regulation of entry", Quarterly Journal of Economics, 117.
- [9]. Fosfuri et al. (2001). "Foreign direct investment and spillovers through labor mobility", Journal of International Economics, 53.
- [10]. Greenaway et al. (2004). "Do domestic firms learn to export from multinationals? European Journal of Political Economy", 20, pp. 1027-1043.

- [11]. Guadalupe et al. (2012). "Innovation and foreign ownership. American Economic Review", 102, pp. 3594-3627.
- [12]. Klapper et al. (2006), "Entry regulation as a barrier to entrepreneurship", Journal of Financial Economics, 82, pp. 591–629.
- [13]. Kneller et al. (2007). "Industrial linkages and export spillovers from FDI", The World Economy, 30.
- [14]. Kokko (1992). "Foreign direct investment, host country characteristics, and spillovers". The Economic Research Institute: Stockholm.
- [15]. Ministère de l'Economie et des Finances, Royaume du Maroc (2004-2016), Rapport Economique et Financier.
- [16]. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Royaume du Maroc(2014), "Plan d'Accélération Industrielle".
- [17]. Munemo, (2015), "Foreign Direct Investment, Business Start-up Regulations, and Entrepreneurship in Africa ", Economics Bulletin, 35,
- [18]. OCDE (2011), Compétitivité et développement du secteur privé : Maroc 2010 : Stratégie de développement du climat des affaires, Éditions OCDE.
- [19]. Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, Royaume du Maroc (2004-2014), "Rapports d'activité".

ⁱ Le nombre total de jours nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. La mesure rend compte de la durée moyenne que les avocats chargés de l'immatriculation indiquent comme étant nécessaire pour l'accomplissement d'une procédure avec un minimum de suivi auprès des organismes gouvernementaux et sans frais supplémentaires.

ⁱⁱ Le nombre total de procédures nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. Une procédure est définie comme une interaction entre les créateurs de l'entreprise et les partenaires externes (par exemple, les organismes gouvernementaux, avocats, auditeurs ou notaires).

ⁱⁱⁱ 51 accords de non double imposition et 62 accords pour la protection des investissements étrangers.

^{iv} Le nombre total de jours nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. La mesure rend compte de la durée moyenne que les avocats chargés de l'immatriculation indiquent comme étant nécessaire pour l'accomplissement d'une procédure avec un minimum de suivi auprès des organismes gouvernementaux et sans frais supplémentaires.

^v Le nombre total de procédures nécessaires pour l'enregistrement d'une entreprise. Une procédure est définie comme une interaction entre les créateurs de l'entreprise et les partenaires externes (par exemple, les organismes gouvernementaux, avocats, auditeurs ou notaires).

^{vi} Ce site industriel dont la production est destinée à titre principal à l'exportation, est dédié aux activités de montage-assemblage final.

^{vii} Les systèmes productifs localisés (SPL) constituent un nouveau mode d'organisation inspiré d'une nouvelle approche de développement endogène, susceptible de donner lieu à des territoires compétitifs et de mettre en exergue le processus de valorisation et de promotion du tissu économique national.

Saïd Toufik "Investissements Directs Etrangers, Action Publique, Et Dynamique Entrepreneuriale, Quel Lien Existe-Il Pour Le Cas Du Maroc ?." IOSR Journal of Economics and Finance (IOSR-JEF) , vol. 08, no. 06, 2017, pp. 53-61.